

# **Porte-folio : *Le Vieux Romainmôtier*, édité par la Société de Développement de Romainmôtier**

*Ce texte est issu d'un porte-folio du début du XX<sup>e</sup> siècle réalisé par la Société de Développement de Romainmôtier. Il a pour objectif de présenter le bourg du Vieux Romainmôtier au moyen de peintures réalisées par Louis Curtat. Ce corpus de peintures est introduit par une préface rédigée par Maxime Reymond, que nous vous proposons de découvrir incrustée de reproductions des peintures susmentionnées.*

---

## **PRÉFACE**

« Il faut, m'a dit l'éditeur, une préface à cet album. Et pourquoi donc ? les dessins exacts et si frais du bon peintre Louis Curtat ne disent-ils pas suffisamment le charme du paisible bourg qui garde discrètement l'entrée du Nozon ? Les anciennes gravures que l'on y a jointes ne réveillent-elles pas aussitôt un monde de souvenirs ? Oui, certainement. Mais on me demande des dates, des faits précis. Je m'exécute sans me faire prier. Il est agréable de parler d'un passé bienfaisant. Il l'est plus encore de constater que les générations actuelles, au vieux bourg, gardent le respect des êtres et des choses qui ne sont plus et s'attachent à conserver à leur paisible ville le caractère archaïque qui en fait l'originalité, qu'ils restent fidèles à leur aïeux en conservant leur œuvre et en l'embellissant.

Des dates ! Quelques-unes se détachent avec une netteté particulière. 450 après Jésus-Christ. L'empire romain chancelle. Ce corps immense n'a plus la force de protéger les siens. Les Barbares viennent, apportant la ruine, semant la terreur. Dans notre pays, des villes sont détruites, des campagnes ravagées. Qui donc se lèvera pour repousser l'envahisseur ? Une religion nouvelle, puissante par sa pureté et sa douceur, sa fermeté et sa charité, son esprit de sacrifice et sa compassion pour les faibles – une religion servie par des évêques et par des moines. Des évêques qui gardent les villes où les populations se sont réfugiées. Des moines qui vont créer dans les campagnes des oasis de paix et de civilisation et ranimer la vie autour d'eux où la mort avait passé.

De ces moines, l'un, saint Romain, fonde sur le versant occidental du Jura ce qui fut plus tard l'abbaye de Saint-Claude. Ses disciples viennent de partout. On cite deux clercs de Nyon qui traversent la montagne pour s'unir à lui. Lui-même va au-devant d'autres disciples et

les installe où il le juge convenable. C'est ainsi qu'il fonde un monastère au bord du Nozon, dans un lieu peu écarté de la route de Pontarlier à Orbe, de France en Italie.

Il y règne bientôt, grâce au travail des moines et à la fertilité du terrain, une vie surabondante, si bien que saint Romain doit intervenir et rappeler ses frères à l'austérité et à la règle, en prêchant d'exemple au milieu d'eux. La leçon est écoutée. Le couvent, épuré, reprend ses traditions premières, et les nouvelles générations de moines gardent le souvenir du fondateur en substituant son nom au nom primitif du monastère qui nous est inconnu. C'est ainsi que naît *Romani monasterium*, Romainmôtier.

Des siècles se passent au milieu de bouleversements divers. Les Allamans dévastent le monastère de Romain, que restaure le duc Ramnelène. Le pape Zacharie y consacre une église nouvelle, dont l'ambon retrouvé porte le nom de l'abbé Gudinus. Ce passage du Souverain Pontife laisse dans la région une impression profonde que le nom du couvent en est modifié. Il devient le *Romanum monasterium*, le monastère romain. Ce qui n'empêche point les rois de Bourgogne de s'en emparer, de le livrer aux séculiers. Une congrégation de chanoines tente d'y fleurir. La puissante et bienfaisante abbaye de Cluny le reçoit finalement en don et donne à ce centre religieux un essor nouveau. Au X<sup>ème</sup> et au XI<sup>ème</sup>, les noms des abbés Mayeul, Odilon et Hugues ne rappellent pas seulement la construction de nouveaux édifices avec l'église abbatiale actuelle. Ils n'éveillent pas seulement le souvenir de riches avec l'église des apôtres Pierre et Paul. Ils manifestent surtout d'un renouveau de vie morale, d'une plus grande action de l'Eglise sur les âmes, digne de l'époque de saint Romain.

Cette ardeur finit pourtant par s'épuiser. Les richesses du couvent en dénaturent le caractère. L'histoire de Romainmôtier enregistre encore de grands prieurs : Arthaud Allemand, Henri de Sévery, Jean de Seyssel, Jean de Juys. Ce sont de grands seigneurs plutôt que d'humbles religieux, et ils laissent surtout à l'abbatiale les traces de leur munificence. Le mariage, le 3 décembre 1501, du duc Philibert de Savoie avec Marguerite d'Autriche, fille de l'empereur Maximilien et petite-fille du duc Charles le Téméraire, est sans doute un événement intéressant pour Romainmôtier. Mais, à bien l'examiner, il marque la déchéance du couvent. L'abbé, à ce moment, est un prince de Savoie, qui ne recherche que de beaux revenus, et c'est une vie mondaine que l'on mène au monastère. Et c'est pourquoi la bourrasque bernoise de mars 1536 n'a pas grand'peine à abattre la séculaire institution.

L'abbatiale se voit dépouillée de tous ses ornements et de toutes ses richesses. Le bailli s'installe au château du prieur. Des particuliers transforment à leur profit les édifices du couvent

qu'on juge bon d'utiliser encore. Il n'existe point de description du monastère à cette époque, et nous ne pouvons qu'avec peine nous rendre compte de l'ensemble des édifices. Le plan le plus ancien que nous ayons est celui de Merian. Il a été gravé vers 1640, et il est ainsi postérieur de plus d'un siècle à la désaffectation du couvent. On y discerne malaisément les détails de l'enclos de l'abbaye. Essayons pourtant de distinguer quelque chose.

On entre au couvent par la porte entre la Tour de l'horloge et la Tour Saint-Georges ou des prisons. La cour intérieure qui paraît aujourd'hui très vide est encombrée en 1640 de constructions diverses. Une galerie part de la Tour Saint-Georges, parallèlement à l'église ; elle semble être une remise. Du côté du Nozon, le château du prieur, construit au XIII<sup>ème</sup> siècle, reconstruit par Jean de Juys (milieu du XV<sup>ème</sup>) à l'écart des bâtiments essentiels du couvent ; aujourd'hui encore une magnifique colonne au bas de l'escalier porte ses armes. Faisant angle avec le château, un autre édifice, avec de très gracieuses fenêtres géminées du XVI<sup>ème</sup> ou du XVII<sup>ème</sup>, n'est qu'un faible reste de construction dont un plan de 1809 nous fait connaître l'ensemble. Merian nous le cache à demi dans la verdure.

En face de l'entrée, le plan Merian révèle un grand bâtiment, se profilant du chœur de l'église jusqu'au rempart du côté Nozon. Une tour le reliait au transept. Il s'agit évidemment ici de l'édifice principal du monastère, le bâtiment enfermant les cellules, l'aula et le réfectoire. Il a été en partie démoli vers 1819 lorsqu'on a créé le chemin conduisant de la cour de l'église aux cures. La tour a disparu. Ce qui reste de l'édifice n'est plus qu'une remise. Un autre bâtiment était autrefois adossé à l'église, entre l'abside et la petite cure. Le plan Merian l'indique discrètement. Les fouilles ont permis d'en constater les fondements. Il n'en restait plus rien en 1809. Le bâtiment que l'on nomme la petite cure et qui servit jusqu'en 1845 de demeure du diacre est déjà marqué en 1640 et pourrait être bien plus ancien.

A quel usage chacun de ces bâtiments était-il affecté à l'époque catholique ? Les documents sont trop pauvres pour nous le dire. La seule indication qui nous fournisse quelques précisions, est l'acte par lequel Josué Martignier vendit à Leurs Excellences, en 1572, une maison au cloître « faisant front aux vostes appelées chapitre et la place autrefois cimetièrre, à bis, la maison de feu Jean d'Estavayer (l'un des derniers religieux), actuellement à Leurs Excellences, qui fut de l'aumônerie, une ruelle pour aller à l'ancienne cuisine du couvent à vent, le chemin tendant de l'église aux autres maisons dessous, à occident le grand chemin de Prael à orient. »

Ces précisions mêmes sont encore trop incomplètes pour qu'il soit possible d'en tirer quelque chose de sûr.

\*\*\*

J'ai dit que le monastère de Romainmôtier s'effondra en 1536. Tout ne fut point perdu pour autant. Autour des moines, des populations étaient venues chercher la paix et la sécurité. Autour de l'abbaye, des habitations s'étaient élevées. Peuple d'employés du couvent – on sait que les offices laïcs de cuisinier, de portier, de marguillier, de sommier, de barbier, de bouteillier étaient héréditaires, et que celui de cuisinier ne fut racheté qu'en 1753, plus de deux siècles après la suppression du monastère – peuple de marchands et de taverniers qui vivaient des hôtes et des pèlerins – peuple d'artisans et d'agriculteurs qui élevaient paisiblement leurs familles, assurés de l'efficace protection des moines.

Bourgeois et habitants avaient une large liberté. Leurs franchises octroyées par le prieur en 1266, comptent parmi les plus anciennes et les plus intéressantes du Pays de Vaud. Si l'espace ne m'était mesuré, j'aimerais à en citer quelques passages caractéristiques, sans pareils en deça du Jura et révèlent plutôt une influence bourguignonne – on sait que le prieur de Romainmôtier siégeait aux Etats de Bourgogne aussi bien qu'à ceux de Vaud. Leurs foires sont importantes dès 1323. Dès 1387, et probablement avant déjà, ils ont l'autonomie communale et une organisation régulière avec deux gouverneurs et un conseil.

Lorsque les moines partirent, les bourgeois restèrent, et désormais toute l'activité publique se déroula entre le château du bailli et l'hôtel de ville qui n'était pas loin. C'est le souvenir de cette activité nouvelle que rappellent surtout les pages de l'album que l'on va feuilleter. L'histoire de l'abbaye terminée, celle du Bourg commence.

Tout gravite autour de deux pôles ; le château, la maison de ville. C'est une histoire curieuse, et si on l'étudiait attentivement, ici comme ailleurs, on verrait que, contrairement à l'opinion courante, le Bernois se fit tout d'abord modeste, soit qu'il éprouvât quelque gêne, soit qu'il eût voulu gagner les sympathies locales. Des édifices du couvent, le bailli ne garda que ce qui lui était indispensable. Le reste fut abandonné aux habitants, moyennant finance, bien entendu.

Sous le régime des moines, le centre de la vie bourgeoise, d'intérêt d'ailleurs tout à fait secondaire, était en Assomôtier (son môtier, sus môtier), soit sur la place publique dont le pavillon de Glayre masque l'entrée. Là était l'église paroissiale, et aussi la cure qui en 1498

déjà servait de maison communale, le curé résidant plus volontiers à l'abbaye. En 1539, ce qui restait de religieux sécularisé vendit à la commune cette cure dont elle avait déjà la jouissance. Mais les bourgeois prétendaient à mieux. Ils voulurent faire la garde devant l'abbaye même où, après avoir démoli leur église paroissiale, ils allaient maintenant entendre le sermon.

En 1559, Leurs Excellences concédèrent à la commune de Romainmôtier une place limitée par la Tour de la grande porte de bise et l'ogive qui appuie la Tour de Saint-Georges de vent, soit midi. On devait construire là une maison où l'on tiendrait la justice, les appellations du consistoire, de la cour ordinaire et de la cour des fiefs, et toutes les affaires de la ville. Cette maison communale a été construite et on la voit sur le plan Merian. Le public dut ainsi passer devant la maison communale pour aller chez le bailli. C'était sans importance sans doute. Pourtant ce voisinage finit par gêner Leurs Excellences.

Le 13 avril 1651, « du bon vouloir de Leurs Excellences » – ce qu'il faut entendre, sur leur ordre – la commune de Romainmôtier passa arrangement avec Abraham Martignier. Elle lui céda sa « ci-devant maison-de-ville, contiguë à la Tour de l'horloge, les écuries de l'abbaye avec la Tour Saint-Georges, de bise, une ruelle et la maison de noble Jean-François Olivier, de vent. » En retour, Abraham Martignier cédait aux bourgeois sa propre maison, située de l'autre côté de la place publique, « entre celle-ci d'orient, la ruelle qui tend le contre-bas du moulin d'occident, la grande de la bourgeoisie de vent, la maison de François Roy de bise. »

Cette dernière maison est évidemment celle qui servit d'hôtel de ville de 1651 à 1877, de telle sorte que la maison de commune actuelle, un peu plus en amont, est le quatrième édifice qui ait servi de siège aux autorités communales. On sait que la Ville, en 1684-85, reconstruisit entièrement la maison de Martignier et en fit un hôtel communal avec auberge très spacieuse ; le lieutenant baillival Jean-Pierre Roy en paya les frais.

Quant à l'ancienne maison de ville qu'avait reprise Abraham Martignier, le bailli dut la racheter plus tard, pour la démolir, car c'est là qu'en 1707 il construisit la grange du Dîme.

\*\*\*

L'administration communale fut-elle vraiment éloignée par-là de l'abbaye ? On en peut douter, car à ce moment même une maison voisine de celle que nous venons de quitter va prendre de l'importance : la maison du lieutenant baillival. Le lieutenant baillival est après le bailli le personnage le plus important de la localité, plus important que le syndic, parce qu'il représente l'autorité souveraine, parce que son contrôle sur la ville est aussi actif que son

administration de la terre de Romainmôtier, et parce que c'est lui, le plus souvent, qui rend justice au nom du bailli. Or, le lieutenant baillival n'est pas, comme ce dernier, un gentilhomme bernois. Il est choisi parmi les meilleurs bourgeois ou habitants du lieu. C'est en 1684 Jean-Pierre Roy, personnage riche et considéré, époux de Madelaine de Gingins, qui est lieutenant baillival et châtelain de Romainmôtier, et ce notable va se fixer précisément à l'entrée de l'abbaye, près du lieu que les autorités communales viennent d'abandonner.

Nous avons vu que l'ancienne maison communale touchait à la maison de noble Jacques-François Olivier, gouverneur. La veuve de ce dernier se remaria à David d'Aubonne, seigneur de Chavannes, et vendit, en 1683, à Jean-Pierre Roy-de Gingins la maison qu'elle tenait de son premier mari. Cette maison était-elle primitivement une dépendance du couvent ? Ce ne serait pas impossible. Quoiqu'il en soit, elle était en fort mauvais état, et le nouveau propriétaire n'eut rien de plus pressé que de la démolir, pour la reconstruire entièrement, dans l'excellent goût du temps. Cette reconstruction date de 1658, et elle fut complétée dix ans plus tard par les peintures de l'artiste bernois réputé Dieboldt. Aujourd'hui que M. le syndic Rochaz la reconstituée dans son état primitif, cette maison est un véritable bijou.

C'est dans la maison du lieutenant baillival que naquit, en 1691, le général François Roy, petit-fils de Jean-Pierre. Une de ses nièces, fille du justicier Grobéty, épousa Jean-Rodolphe Rochaz, qui était lieutenant baillival au moment de la Révolution. Ce fut l'aïeul du président du tribunal Adolphe Rochaz. L'ancêtre du colonel et préfet Eug. Rochaz, et du syndic actuel, de telle sorte que depuis sa construction, en 1685, cette belle maison n'est pas sortie de la famille, et qu'elle est demeurée l'un des principaux centres de la vie publique de Romainmôtier.

\*\*\*

La maison du lieutenant baillival n'est d'ailleurs pas la seule à Romainmôtier qui offre de l'intérêt. Voici, au bas de la ville, l'importante maison du secrétaire baillival Roland, aujourd'hui Infirmerie Contesse. Voici l'ancienne auberge de l'Ours, plus tard l'Etoile, qui date de 1556 : plus haut la maison Nillon de la même époque ; plus en arrière la curieuse maison Matthieu qui remonte à 1559. Voici enfin, tout en haut de la localité, la maison à laquelle le chevalier et directeur Pierre-Maurice Glayre a donné son nom.

Nous sommes ici en Assomôtier, un quartier de Romainmôtier absolument différent de celui de la Combe qui entoure l'abbaye. C'est très probablement le plus ancien, car les premières habitations civiles durent être à distance respectueuse de celles des religieux. La

création du quartier de la Combe répond à une autre conception, à une autre époque : celle où le couvent ne se suffit plus à lui-même et a besoin, pour les menus emplois que j'ai énumérés plus haut et pour d'autres encore, d'aide extérieurs.

Il faut donc voir dans Assomôtier le quartier primitif. C'est pourquoi nous y voyons l'église paroissiale. Celle-ci n'existe plus. D'anciens comptes indiquent qu'en 1549 « on décrocha le môtier de la peroche » et le travail de démolition se poursuivit deux ans plus tard. Où était cette église paroissiale ? Un texte de 1498 montre que la cure était derrière ce temple, qu'elle touchait au jardin de N. Jean de Romainmôtier à orient, et à celui de Nicod Amiet à occident, qu'elle était adossée au rocher de Forel et au sud et faisait face au cimetière. Cette cure, maison de ville jusqu'au milieu du XV<sup>ème</sup>, fut désaffectée peu après 1559. Or, la maison Glayre, aujourd'hui Jaccard-de Lerber, porte avec l'inscription « En Dieu de fie » la date 1564. Je crois bien qu'elle est construite sur l'emplacement de l'ancienne cure. Le plan Merian, de 1640, la dessine très nettement avec son large portail et sa tourelle. Elle a fort peu changé dès lors, et nous la voyons maintenant à peu près telle qu'elle était il y a trois siècles.

L'emplacement de la cure détermine celui de l'église paroissiale. Il faut chercher celle-ci à l'entrée de la promenade qui avant d'avoir été un champ de foire, était connue sous le nom de vieux cimetière. Ce vieux cimetière paroissial, c'était celui de l'époque catholique, et il ne fut désaffecté qu'en 1573, au moment où l'on créa, au nord-ouest de la ville, au Grand pré, une nouvelle nécropole, pour laquelle les communes de la paroisse devaient un subside.

Il est d'ailleurs probable que la nouvelle maison de 1564 embrasse avec les dépendances non seulement la cure primitive, mais encore le jardin et peut-être même la maison des nobles de Romainmôtier, les descendants des anciens mayors, issus d'un chevalier Perrotin de Lausanne qui apparaît au début du XIII<sup>ème</sup> siècle. Et c'est pourquoi cette maison ne cessa d'être habitée par des personnages d'importance : le lieutenant baillival Olivier Tissot, le justicier Samuel-Pierre Grobéty, Glayre, et après lui son gendre M. de Lerber et aujourd'hui le gendre de ce dernier M. Jaccard. Le plan de 1809 est très intéressant à consulter au sujet des biens de l'ancien directeur helvétique ; on y voit qu'il possédait une grosse partie du quartier. Glayre a édifié le curieux pavillon de l'entrée de la promenade. Il a été assez avisé pour maintenir à sa demeure même son antique cachet, ses fenêtres et ses portes style gothique-renaissance, ses vieilles peintures et ses meubles antiques.

\*\*\*

Telles sont les caractéristiques de Romainmôtier. Il y aurait encore beaucoup à dire sur tel ou tel bâtiment. Je ne puis m'y arrêter. Le lecteur peut d'ailleurs se reporter aux notes précises qui suivent et que M. le syndic Rochaz a bien voulu se donner la peine de chercher et de vérifier. Jetons cependant un dernier regard sur le suggestif et précieux plan de Merian. Trois siècles ont passé depuis le travail du graveur bâlois. Romainmôtier a peu changé. Les deux quartiers de la Combe, autour de l'abbaye, et d'Assomôtier, le long de la route de Premier, se distinguent fort bien et ont conservé la même allure. Entre les deux seulement, en arrière de la maison Nillon, autour de la maison Matthieu, d'autres maisons se sont ajoutées à celles du XVII<sup>ème</sup> siècle, donnant au bourg un aspect plus compact.

L'enceinte marquée au plan de Merian a presque entièrement disparu. On voit d'ailleurs qu'elle ne renfermait pas la localité entière, mais seulement l'abbaye et le quartier de la Combe. Toutes les portes de ville, celle de Tornafol à l'entrée des routes de Bretonnières et d'Orny-Premier, celle de Prael à l'extrémité sud-est, celle qui se trouvait à l'entrée du Nozon, ont entièrement disparu. Des remparts, il n'existe plus que les restes que l'on voit de la porterie aux dépendances de la cure et de la tour St-Georges au château. Le XIX<sup>ème</sup> siècle démolisseur a passé là.

Ce qu'il n'a point enlevé, c'est le charme exquis qu'offre la petite ville, surtout lorsqu'on observe, comme l'a fait avec beaucoup d'à-propos le peintre Curtat, de la place de fête de Champbaillard et des environs. Il y a une telle douceur dans l'harmonieuse patine de ces toits à tuiles grisonnantes que l'on déplore vivement quelques notes récentes rouges, bleues ou blanches, trop crues et qui détonnent. Dans aucune ville de notre pays peut-être, l'altière église abbatiale ne se confond mieux avec les maisons voisines. Celles-ci se modèlent visiblement sur elle ; elles en adoptent la tonalité générale ; elles se haussent tout juste pour lui servir de collier et la mettre en valeur. On sent qu'elles ont vécu d'elles, et qu'aujourd'hui encore elles tirent de ce sanctuaire leur principale force. Et c'est ainsi qu'en définitive, la petite promenade que nous venons de faire à travers le vieux bourg nous ramène invinciblement à la source première, au monastère de saint Romain, au foyer de civilisation qui ne s'est tari qu'une fois l'œuvre essentielle accomplie.

MAXIME REYMOND

Lausanne, 17 octobre 1917 ».

---

À la suite de cette préface, figurent les textes de présentations de chaque œuvre rédigée par M. Eugène Rochaz, le syndic de la petite ville de Romainmôtier à cette époque. Nous vous proposons de découvrir ce texte reproduit fidèlement et incrusté des tableaux eux-mêmes, vous permettant alors d'embrasser aussi bien le texte que l'image, chose impossible avec le document original, les deux éléments étant séparés.

---

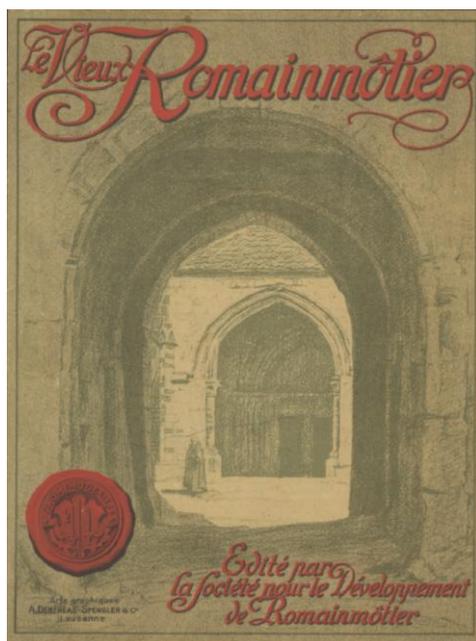
## « LES VUES DE L'ALBUM DU VIEUX ROMAINMOTIER »

Ce qui fait encore aujourd'hui l'attrait de *Romainmôtier*, c'est le nid de verdure dans lequel il se trouve, le mélange de la flore de la montagne avec celle de la plaine, les nombreuses promenades et sentiers avoisinants, l'ancienne église restaurée, les vieilles demeures et édifices publics non encore disparus, les usages, coutumes, la vie locale et les manifestations restées en vigueur dans le bourg jusqu'au XIX<sup>ème</sup> siècle. Au nombre de ces dernières citons : les marchés du samedi, les trois puis les deux foires annuelles, suivant concessions faites par Louis de Savoie en 1323, supprimées en 1901 ; l'établissement, en 1736, de deux puis quatre guets de nuit, dont l'équipement se composait d'une redingote, d'une capote bleue, d'une hallebarde, changée plus tard en un bâton ferré, qui, à côté du service de police, sonnaient le réveil matin et la retraite, abolis en 1871 ; l'établissement du dragon et du tambour de ville, ce dernier chargé, ainsi que les guets, de la ronde des cabarets ; les réunions de tireurs, telles que le papegay, les abbayes des arquebusiers, des fusiliers, des agriculteurs, des grenadiers ; les revues et avant-revues, la fête civique ; le prix de ville et autres répartitions réservées aux bourgeois seulement, ce jusqu'à 1905.

Rappelons que c'est ensuite de concession souveraine daté de 1589 que *Romainmôtier* porte le nom de la ville, qu'il devint chef-lieu d'un bailliage de première classe, qu'il passa, en 1789, sous-préfecture, puis, en 1803, chef-lieu de cercle.

Examinant les planches de l'album, nous indiquons autant que possible pour chaque bâtiment intéressant l'époque de la construction de celui-ci, les noms des propriétaires en 1917 et en 1809, les souvenirs historiques s'y rattachant.

## COUVERTURE



Jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup>, les publications de l'autorité communale se faisaient aussi devant le Porche de l'Église, le dimanche matin, à la sortie du service divin. Le sceau communal de 1584 a été remplacé, en 1832, par un sceau portant l'écusson vaudois.

## VUE PRISE DES PORTES (TORNAFOL)



À gauche : La *grande Cure*, 1745, État de Vaud ; la *petite Cure*, L. Golay-de Lerber, propriété vendue par l'État de Vaud, en 1845, lors de la suppression du poste de diacre. Le *prieuré*, devenu résidence baillivale avec les armoiries bernoises un peu effacée à la révolution vaudoise. Le *Nozon*.

Au fond : La *route de Juriens*, la *promenade de Champ Rond*.

Au centre : Les *dépendances de la petite cure*, le *tilleul centenaire*, l'*église*, la *tour de l'horloge*.

À droite : Les emplacements du *cimetière du monastère*, de la *tour de la torture*, des *murs des remparts*.

Au fond : la *place de fête* et la *forêt de Champbaillard*.

## VUE PRISE DE CHAMPBAILLARD



À gauche : La maison du lieutenant baillival et ses dépendances, la tour de l'horloge, la grande du Dîme, la tour St-Georges.

Au fond : La place du vieux cimetière et les propriétés P.-M. Glayre, la forêt de Forel, ou les troupeaux étaient conduits à la glandée.

Au centre : L'église, restaurée de 1899 à 1914. Les orgues ont été achetées en 1862 par la paroisse ; elles ont été

transformées en 1915. L'emplacement du cloître.

À droite : La résidence baillivale et ses dépendances. Le Nozon. L'abattoir, 1822 Commune, anciennement battoir à grains. Le battoir à grains, 1857 Commune.

Au fond : La grande Cure, la pharmacie, 1912, P. Gerber, la halte de l'autobus Croy-Vaulion, 1917, le chemin de Bretonnières et la forêt de Forel. Cette dernière fut, en 1822, cédée par la Commune à l'État de Vaud, à charge par l'État d'entretenir l'église.

## L'INTÉRIEUR DU BOURG ET LA MAISON DE VILLE



À gauche : Le mur des remparts, les maisons Poschung, Perreaud et Zahnd, anciennement Roland et Contesse, la tour de l'horloge.

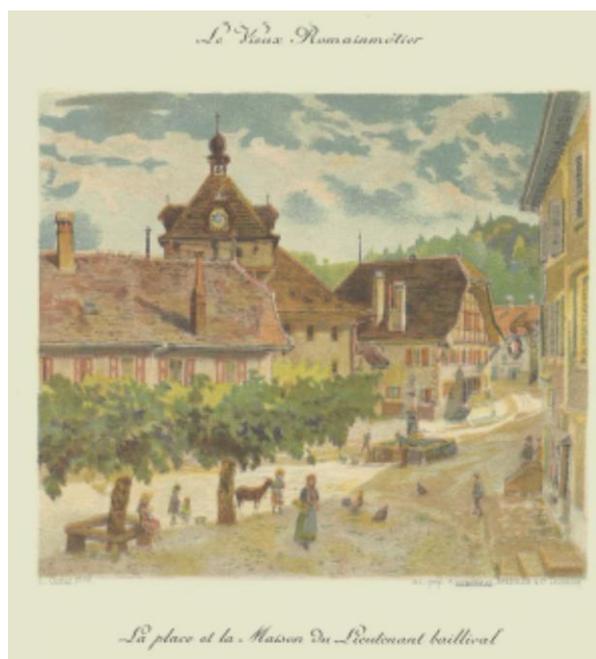
Au centre : La fontaine de la place, avec ses quatre goulots.

À droite : Les maisons Poschung, Jean, 1651, Société de fromagerie de Romainmôtier et Envy, Perreaud, Emile et Gustave,

*Maurer sœurs*, anciennement propriétés Burky, David-Olivier, Reignier, Jean-Pierre, gouverneur, Perreaud, Jean-Samuel, gouverneur, Contesse, Abram, assesseur.

La *Maison de Ville*, Boulaz, Armand, anciennement Commune, Bâtiment reconstruit en 1686, servant à la fois de maison et d'auberge communale jusqu'en 1877. Ce bâtiment comprenait différents locaux pour l'administration : chambre destinée aux assemblées et aux séances, chambre de justice, chambre des avocats, chambre d'arrêt, cabinet voûté des archives. Antérieurement à 1875, un clocheton surmontait la maison. Poutraisons apparentes, enseigne et support en fer forgé. (Voyez préface). L'*Infirmerie Contesse*. État de Vaud, institution créée en 1882, par Georges Contesse, Président du Tribunal, pour recevoir les malades du district de la Vallée et des cercles de Vallorbe et de Romainmôtier. Précédemment à Jean-Samuel Roland, colonel au régiment d'Yverdon, secrétaire baillival en 1798.

## LA PLACE ET LA MAISON DU LIEUTENANT BAILLIVAL



À gauche : La *maison Zahnd*, La *tour de l'horloge*, la *grande du Dîme*.

La *maison du lieutenant baillival*, 1586, reconstruite en 1685. Eug. Rochaz. (Voyez la préface, la *Revue historique vaudoise*, mars 1909, la *Patrie suisse*, juin 1917).

À droite : La *maison de commune*, agrandie en 1873, collège, services administratifs, musée du Vieux Romainmôtier, salle de lecture, locaux de bains et douches.

## LA TOUR DE L'HORLOGE, LA PORTERIE ET LA GRANGE DU DÎME



La *tour de l'horloge*, État de Vaud, en 1546, LL. EE. Autorisent la ville à se pourvoir d'une horloge ; en 1604, le peintre Dieboldt est chargé de refaire la montre de l'horloge, la fontaine de la place et l'enseigne de la maison de ville. Les quatre cadrans portent l'inscription : « Le temps fuit 1899 ». Sous la voûte, on remarque les gonds des anciennes portes.

À gauche : La *Porterie*. Émile Zahnd, antérieurement Abram Contesse, gouverneur, et Georges Contesse, arpenteur, Noble Aymonod de Lanfrey, préposé au XV<sup>ème</sup> à la Porterie du couvent. Cette maison fut habitée par M. de Cisse, réfugié français.

A droite : La *Grange du Dîme*. 1707. Eug. Rochaz ; antérieurement à 1877, Etat de Vaud. Grenier dans lequel on réduisait la dîme, puis le sel. Emplacement de la maison de ville de 1559 à 1651.

## L'ANCIENNE DEMEURE DU PRIEUR DEVENUE RÉSIDENCE DE BAILLI BERNOIS



Stutz, Paul, Bourgeois, Isaac. Autrefois et jusqu'en 1834, propriété de l'État de Vaud. La porte d'entrée du château indique la date de 1665. Fenêtres gothiques, poêle XVIII<sup>ème</sup> siècle, peintures.

## LE CHEMIN DU PAVEMENT ET L'ANCIEN HOTEL DE L'ÉTOILE



Ce *chemin*, comme les rues du bourg, était pavé jusqu'au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il relie la Combe (bas de la ville) avec le Mítier (haut de la ville) en longeant le vieux cimetière et les maisons Jacob Buxcel (Henri Saugy), Roland de Champreux, 1633 (Louis Bonard, poète 1784).

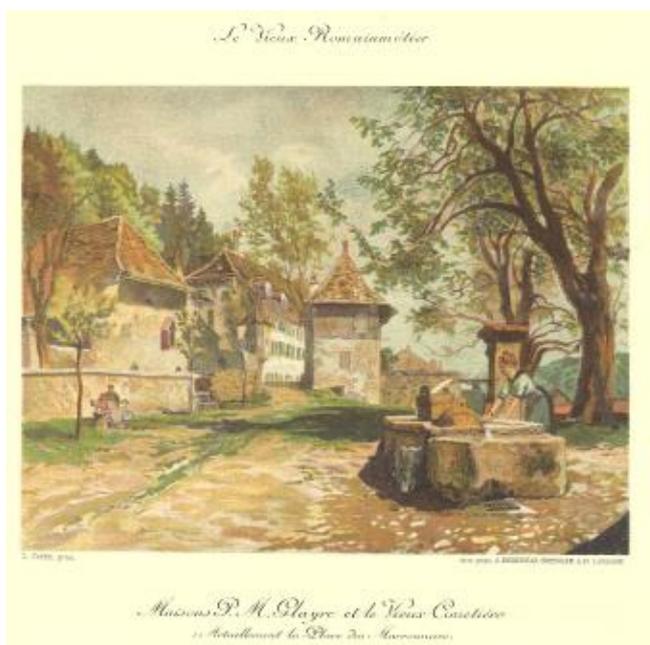
L'ancien *Hôtel de l'Étoile*, 1556, Seewer, Aline, jusqu'en 1813 à la Commune. Logis de l'ours à l'époque bernoise. C'est là que furent installés le bureau télégraphique, en 1868, et le bureau téléphonique en 1897. L'enseigne de

l'hôtel fut, en 1899, enlevé au grand désappointement du public.

À gauche : La maison *Jean Poschung*, autrefois David-Olivier Burky.

À droite : la maison *Louis Reignier*, autrefois Franç.-Louis-Henri Bonard, gouverneur.

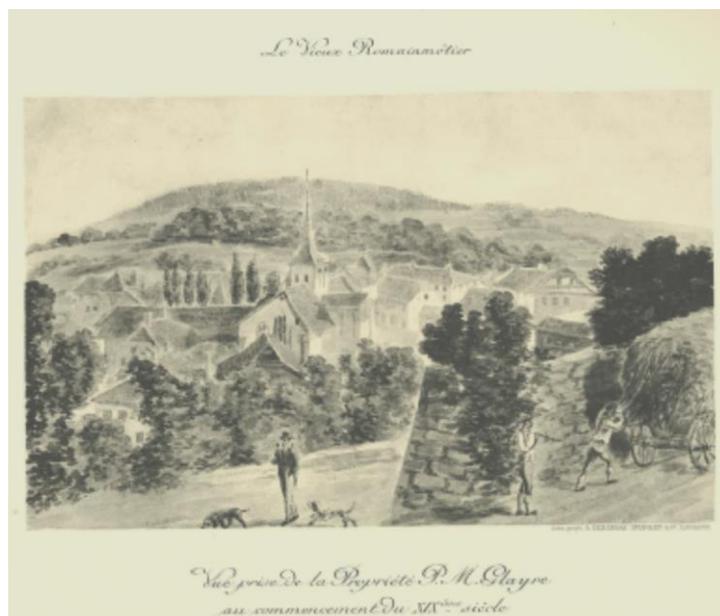
## MAISON P.-M. GLAYRE ET LE VIEUX CIMETIÈRE



1564. Jaccard-de Lerber. (Voyez la préface).

Le *vieux cimetière* avec ses marronniers plantés en 1803. Le portail et les portes de ce cimetière furent vendus en 1726, époque pendant laquelle ce cimetière fut transformé en champ de foire, sur lequel fut placé une fontaine.

## VUE DE ROMAINMÔTIER PRISE DEPUIS LE JARDIN DE M. GLAYRE



Cette vue est prise de Tornafol, où se trouvait le corps de garde démoli en 1744, à proximité des deux portes nord-est de la ville, placées sur les deux routes figurées sur cette gravure ; les gonds sont encore visibles.

## LE VIEUX MOULIN



Ce moulin, qui était bannal pour la ville de Romainmôtier et les villages de Premier, Juriens, La Praz et Envy, fut acheté par la Commune de Romainmôtier, en 1581, de Gamaliel Malherbe, d'Orbe ; vendu en 1734, au citoyen Vauché ; devenu ensuite la propriété de Daniel Chabaud, receveur général du Canton, la Commune le racheta le 6 septembre 1808 et l'agrandit en y installant une scierie, une huilerie, un battoir et un pressoir, de même qu'un magasin pour le bois de service servant pour les réparations à

exécuter aux bâtiments communaux. La Commune le revendit avec le four à chaux attenant, en 1840, à Maurice de Lerber, moyennant obligation pour l'acquéreur d'y entretenir une huilerie et pressoir à l'usage du public. Depuis 1900, il est la propriété de R. et C. Maillefer, fabricants.

## VUE DE ROMAINMOTIER, DE MERIAN, 1640 ENVIRON



Le *clocher*. C'est depuis là qu'à l'arrivée et au départ du trésorier, à l'occasion d'un changement de bailli les tirs au mortier ou au mousquet s'exécutaient.

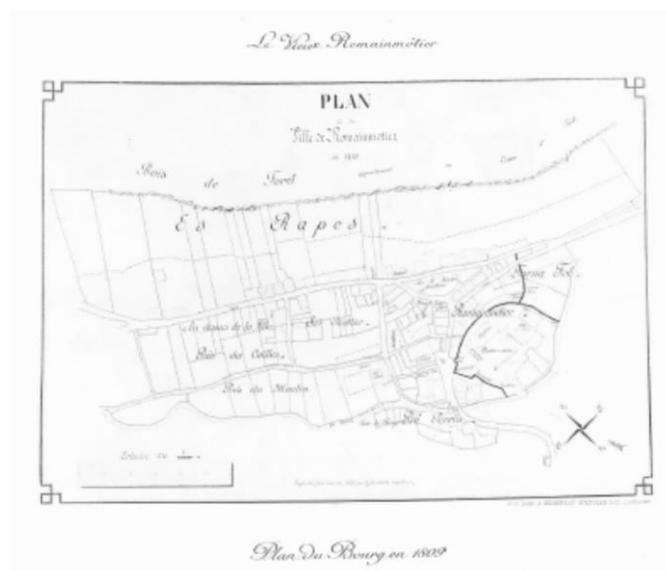
À gauche, près du Nozon, la *tour de Praël*, État de Vaud, qui servait de poudrière. Elle fut démolie, en 1856, pour cause de rélargissement du chemin.

Entre le château baillival et la tour de l'horloge, la *tour St-Georges*,

jusqu'en 1900 propriété de l'État de Vaud, actuellement Eug. Rochaz. Cette tour était utilisée comme prison du baillage.

Ainsi que les villes du moyen-âge, Romainmôtier était entouré de fortifications. On voit encore les anciens temps.

## PLAN DE LA VILLE DE ROMAINMOTIER, EN 1809



La *Torture*. La loi du 24 juillet 1798 interdisant tous les moyens corporels pouvant arracher l'aveu du prévenu, ce bâtiment fut vendu, le 26 juillet 1799, par François-Hercule Chanel, receveur national, à Henri Roland, pour le prix de fr. 101.-. La *Boucherie* est démolie en 1856. La *Forge*, fondée en 1745 par François Bonard, ensuite propriété Jacquier et actuellement Boulaz. Le *Four*, dont

mention est faite depuis fort longtemps, fut vendu par la Commune à Charles Maillefer, en 1900. Le *Tirage*, devenu bergerie, fut désaffecté en 1860, puis vendu en 1910. La *maison*

*Matthieu*, (Adrien Paris) 1559. Poutres apparentes, poêles, galerie reliant le bâtiment d'habitation avec le jardin ; c'est là que séjournent à la Révolution le duc Anne-Christian de Montmorency-Luxembourg, sa sœur duchesse de Laval-de Montmorency et le comte Louis de Narbonne. La *maison Jacob Buxcel* (Henri Saugy), autrefois Nillion, justicier. L'*Hôpital*, construit en 1637, propriété de la Commune. Les *Halles*, avec fromagerie attenante, servaient pour le marché, pour loger la seringue ou pompe à feu ainsi que les dix-huit sceaux en cuir et en fer blanc. Elles furent démolies en 1871 pour faciliter l'agrandissement du collège, devenu par la suite *Maison de Commune*. Vers la fin du XVIII<sup>ème</sup> siècle, les *bassins de fontaine* en pierre remplacent les bassins en chêne. À la révolution vaudoise, des *arbres de liberté* furent plantés sur la place et à la cour du château ; le 28 mai 1798, le *sous-préfet Jean-Gabriel Benoit* est installé devant les autorités civiles et judiciaires, par Henri Polier, préfet national du canton du Léman.

EUG. ROCHAZ

Romainmôtier, 7 octobre 1917.

*Ce texte a été adopté par l'assemblée générale, le 31 octobre 1917.*

---

*L'Album du Vieux Romainmôtier a été édité en 1917 par les soins de la Société de Développement.*

*Les vues sont l'œuvre du peintre Louis Curtat, petit-fils du doyen.*

*Ont, en outre, collaboré à titre gracieux à l'œuvre :*

*MM. Ch. Vuillermet, artiste peintre, à Lausanne,*

*Maxime Reymond, archiviste cantonal à Lausanne, et*

*Eug, Rochaz, syndic de Romainmôtier.*

*LE COMITÉ :*

*Eug. Rochaz, président ; Ch. Pahud, vice-président ; César Boulaz, directeur des travaux ; T. Christen, caissier ; P.-L. Magnin, secrétaire. »*

---

Transcription et commentaires, Maude Benoit

Mars 2022